

PARTENARIAT CIVIL ENTRE PERSONNES DU MÊME SEXE

Pedro Paulo Vellozo Alonso Azevedo

Résumé :

Rédigé en 1.997, lors de l'invitation à participer d'une Rencontre organisée par l'Ordre des Avocats du Brésil, Section de l'État de Rio de Janeiro (OAB/RJ), où l'on réfléchirait sur le *Partenariat Civil entre personnes du même sexe*, en particulier sur le projet de loi de l'ex-députée Marta Suplicy (Parti des Travailleurs/PT – SP, actuellement Maire de la Ville de São Paulo) qui reconnaît l'union civile des homosexuels et qui suit son cours au Congrès National depuis 1.996. Discuter les aspects éthiques, sociaux et légaux ; les répercussions dans le domaine du Droit de Famille, du Droit des Obligations et Successions et aussi des questions ayant trait à l'adoption. L'on remarquait déjà un net intérêt concernant l'abordage psychanalytique, n'étant pas un fait du hasard qu'il soit inclus parmi les thèmes de cette deuxième rencontre mondiale. Je cherche à démontrer les principales constructions politico-culturelles sur l'homosexualisme et à offrir une contribution psychanalytique.

Mots-clés : partenariat-civil ; même sexe, homosexualisme, **autresexuel** ; différence.

Partenariat est, a priori, « l'association de personnes dans un but d'intérêt commun. ». C'est une société. Partenaire (du latin *partiarium*) veut dire pareil, semblable. Ceci est important, car pareil, semblable – hom(o) – du grec *homós* – et différent, autre_ - hétér(o) – du grec *heteros* – sont des concepts fondamentaux dans ce débat. Il y a lieu d'ajouter que civil, dans le sens qui s'occupe des « relations des citoyens entre eux », considère ces citoyens – qu'ils soient hétérosexuels ou homosexuels – dans leurs circonstances particulières au sein de la société, qui doit être vue, comme il a déjà été dit,

comme un synonyme de partenariat. Sous un certain angle, partenariat civil est une redondance. Il y a toujours quelque chose de civil dans un partenariat.

Je suis favorable, et, je le crois, la plupart de la communauté psychanalytique de même, à la suppression des restrictions légales qui pèsent encore sur la vie publique des homosexuels, qui ont leur voie vers la plénitude des droits de la citoyenneté minée par les préjugés, tabous, démons, et autres manières d'exclusion ostensive ou camouflée. Je prétends démontrer pourquoi je défends le « partenariat civil entre homosexuels » et le bénéfice qu'il peut apporter à l'humanité dans son ensemble. Les demandes d'égalité

_ = Je souligne ici l'importance du concept de l'autre (hétéro) dans la psychanalyse

_ = Que nous connaissons comme homophobie, soit, l'aversion à l'homosexualité, laquelle, de façon isolée ou associée à d'autres facteurs, condamne à mort des personnes (le crime anti-homosexuel) et l'idéal humain de liberté.

entendues dans les manifestations publiques un peu partout dans le monde, peuvent se transformer en monuments des derniers moments de l'intolérance de la moderne civilisation. À partir d'une relation que la société condamne, nous pourrions atteindre l'affirmation de la citoyenneté homosexuelle.

J'enregistre cela, car les résistances, ou même le refus, contre un projet de loi qui répond à une logique indiscutable_ ne peuvent rencontrer leur raison d'être qu'en s'appuyant sur des questions d'ordre moral. Je ne veux pas dire, par là, que ces questions manquent de fondement ou sont inconsistantes. Mais comme elles partent de notions pré-conçues, donc de préjugés, elles justifient notre Rencontre et l'apprentissage de nouvelles notions.

Dans la littérature non-psychanalytique sur le sujet, l'essai que me plaît le plus a pour auteur Andrew Sullivan. Son livre – *Pratiquement Normal* – expose le thème sous trois points de vue : son histoire personnelle, les principales constructions culturelles sur l'homosexualisme et un débat sur la politique des minorités.

Quand l'auteur parle de ses expériences personnelles, il nous émeut :

« Je ne me sentais ni garçon ni fille : je me sentais moi-même ».

« ainsi le secret commença quand j'étais enfant »

« à la fin, j'ai succombé devant la panique et j'ai mentionné le fait devant Dieu »

« toute forme de désir devrait se revêtir de formes tortueuses et souterraines. Il me faudrait être un hors-la-loi pour pouvoir être complet »

« à ce moment-là, vous apprenez la première leçon homosexuelle : que votre survie dépend de l'auto-occultation. L'adolescent gay adopte un type de contrôle et de sublimation, de tromperies et de méprise personnelle, qui ne quittera plus sa conscience ».

« Celui qui croit qu'une révolution politique, sociale ou même culturelle pourra changer l'essence de cette situation ne veut pas voir la réalité. Cette solitude se poursuivra »

« ce sera aussi une expérience de solitude »

Ce que suggère Sullivan avec ces dernières paroles est que le préjugé (4) est une force qui résiste fréquemment au plus solide des arguments. Les évidences que l'homosexualité est une variante de l'expression de la nature ne saura apaiser l'indifférence, le refus, la haine de certains(5). Il n'existe pas d'arguments contre la passion. C'est la « logique de l'absurde » du poème de l'écrivain et dramaturge Chico Azevedo : « *à quoi*

_ = je mentionne le projet de loi de l'ex-députée Marta Sulicy (PT/SP), actuelle Maire de la Ville de São Paulo.

(4) = malheureusement, le préjugé commence, de façon claire et sans équivoque, dans la famille elle-même, capable d'accepter presque tout, hormis d'avoir des homosexuels dans son sein. Le préjugé contient aussi des implications sociales et juridiques.

(5) = cette haine aveugle trouve son espace dans une société qui discrimine en excès, et se reproduit à travers le bras repressif de l'État, car il est connu que les principaux responsables de la mort d'homosexuels sont des policiers. Le discours religieux a sa part de responsabilité en ce qui concerne l'homophobie, car malgré le fait d'être le Brésil une nation laïque, où l'État et la religion sont séparés par la Constitution, cela n'est pas toujours respecté.

peuvent servir tous tes tes arguments convaincants, puisque c'est moi qui ai raison » (6).

Cependant, rien de tout cela ne peut faire cesser ou remplacer la discussion politique et morale sur la façon par laquelle la société doit admettre la présence des homosexuels dans son sein. L'expérience homosexuelle peut être considérée normale ou pathologique, acceptée ou repoussée, cependant elle existe et a lieu indépendamment des manières à travers lesquelles elle s'exprime. Pour la grande majorité, la condition homosexuelle est aussi involontaire que l'hétérosexualité l'est pour les hétérosexuels (7).

L'auteur reconnaît quatre attitudes politiques face à l'homosexualisme et nomme ceux qui les proposent de *prohibitionnistes, libérationnistes, conservateurs et libéraux, respectivement.*

Les prohibitionnistes

Ils affirment que l'homosexualisme est une aberration. Qu'il s'agit d'une maladie qui exige guérison, d'une transgression qui mérite une punition légale et une dissuasion sociale. Tous les êtres humains sont hétérosexuels et affaiblir une telle identité est un crime contre nature et contre la civilisation.

Malgré leur position radicale, ils ne peuvent, selon l'auteur, de façon généralisée, être tenus pour fanatiques. De tels principes rencontrent leurs racines dans l'Antiquité. Cependant, très peu parmi les prohibitionnistes s'engagent dans ces luttes, car incapables de séduire la société avec leur anachronisme. Ils adoptent une position plus *tactique* et non plus basée sur des *principes*.

Les « libérationnistes »

Selon Sullivan, cette politique naît de la première – « un genre d'image inversée » (8). Ainsi comme les prohibitionnistes, ils adoptent une cosmovision d'ensemble et puissante. Le point de rencontre des deux, en ce qui concerne la nature même de l'homosexualisme : *quelque chose qui n'existe pas.*

Pour les libérationnistes, l'homosexualisme , par définition, n'existe pas car il s'agit d'une construction de la pensée et non pas d'un état inhérent ou naturel de l'être. C'est une construction créée par ceux qui detiennent le pouvoir, pour contrôler et définir ceux qui ne l'ont pas. La pleine finalité de la jouissance de la condition humaine est d'être libre de toutes les constructions, du discours suspect de l'identité sexuelle, et intégrer une identité choisie, pleine et libre.

Nous supportons des structures au dessus des personnes, la dignité personnelle sacrifiée au bénéfice d'une cause supérieure supposée. La tactique politique de la révélation des « dissimulés » et la façon exagérée d'être « tante » sont les repères de cette espèce de « culture homosexuelle » que je vois souvent comme une culture caricaturale qui ne peut satisfaire aux principaux souhaits et réalisations des homosexuels. Je cite ici la phrase de Stanislaw Ponte Preta : « si l'homosexualisme est un droit, la « pédale » est une exorbitance » (9).

(6) Azevedo, Francisco (1978). Contre les Moulins à Vent. Editora Escopoh

(7) Sullivan, Andrew. Pratiquement normal – une discussion sur l'homosexualisme., Cie des Lettres

(8) J'attire l'attention, ici, sur le concept psychanalytique de de la formation réactive qui s'entend comme « l'attitude ou l'habitude psychologique de sens contraire à un désir réprimé et constitué en réaction contre celui-ci ». (Laplanche/Pontalis, Vocabulaire de Psychanalyse (1967), Martins Fontes). Nous savons à quel point Freud a souligné le rôle joué par la formation réactive, avec la sublimation, dans la construction des caractères et des vertus humaines, soit, leur place dans la construction de la civilisation. Il est permis, alors, de parler de libérationnisme comme étant une expression de prohibitionnisme refoulé et vice-versa.

(9) Référence à l'écrivain et journaliste **Sérgio** Marcus Rangel **Porto** (Rio de Janeiro 1923 – id. 1968), connu sous son pseudonyme.

Les conservateurs

À l'instar des prohibitionnistes et des libérationnistes, ils admettent qu'une petite minorité des personnes est par constitution homosexuelle et mérite une bonne dose de respect dans le milieu privé. Ils considèrent un fait détestable que les homosexuels – surtout ceux qui font partie de leur cercle de connaissance personnel – soient soumis à des persécutions, bribes, violences,

discrimination ou maladie. Quoique ce sujet ne leur plaise pas comme thème de discussion. Les conservateurs combinent une tolérance privée eu égard des homosexuelles avec la désapprobation publique de l'homosexualité. Habiles dans le maniement de la discrétion. La reconnaissance et l'approbation publique, pour bénéfique qu'elle puisse être aux homosexuels, menacerait le sens de la procréation et les futures générations. Affaiblir aussi gravement les structures de la famille et encourager les « hésitants » à adopter une façon d'être auto-destructive. Ainsi, pour la société, il vaut mieux maintenir la désapprobation.

Les libéraux.

Les libéraux croient, ainsi que les conservateurs, que l'homosexualisme comme phénomène social est un mélange d'option et de compulsion. Mais au contraire de l'idéologie des conservateurs, dont la priorité est de questionner de quelle façon les intérêts de la société sont atteints par ce phénomène, les libéraux demandent de quelle manière l'individu est touché. Ils déclarent que les droits homosexuels sont atteints en plusieurs domaines et répondent, paradoxalement, créant des lois qui protègent ce segment minoritaire de telles violations de leurs libertés. Du point de vue libéral, protéger le droit de pratiquer une activité sexuelle mutuellement consentie, quelle qu'elle soit, est un droit de telle forme fondamental et inoffensif à la liberté d'autrui, que seul le fanatisme peut expliquer cette opposition.

À l'opposé des conservateurs, les libéraux ne considèrent point important que l'État incentive certaines formes de conduite au détriment d'autres, préférant assurer sa neutralité vis-à-vis des différentes « expériences de vie ». Ils se refusent à voir l'État comme un instrument pour inculquer la vertu, prônant une façon de vivre, et décourageant telle autre. Il y a, pour les libéraux, une « *logique de la liberté* », où la permission des expériences permet naturellement le choix de la meilleure façon de vivre.

Une politique de l'homosexualisme

Selon Andrew Sullivan, la révolte tout simplement littéraire et bruyante des libérationnistes qui espèrent obtenir le changement du pouvoir par la subversion, n'offre aucun argument plus profond à la société d'où puisse surgir un scénario plus stable aux nouvelles générations. Ils ne proposent aucun échange d'idées, aucun dialogue sur la manière qui permettrait à l'homosexualisme de s'ajuster à la société dans sa totalité, permettant sa contribution au monde hétérosexuel. Aucune prise de responsabilité.

La politique du silence, chère aux conservateurs, s'écroule petit à petit, car au fur et à mesure que la culture devient plus ouverte, démontrant plus de tolérance, de liberté d'expression, de religion, de choix et de conscience, croît l'autoconfiance des homosexuels qui commencent à se sentir portés à regarder au-delà d'eux-mêmes. La honte due à leur condition cède la place à la fierté. Une véritable acceptation de soi-même. Qu'avaient-ils donc à perdre avec l'usage de la franchise ? Par ailleurs, un accident de grande importance vint à modifier la distinction entre public et privé. Le SIDA vint à agir comme un facteur d'accélération impressionnant et sans précédents pour aplattir les règles en usage en ce qui concerne la discussion publique sur l'homosexualisme. La politique des conservateurs connut la crise et l'hypocrisie devint insoutenable.

Les libéraux, marquant une croissante contradiction de principes, cherchent à nier la liberté d'expression à fin de protéger une minorité spécifique. Ils critiquent la pensée des conservateurs qui souhaitent imposer des formes de conduite à ces minorités, mais ils finissent par « éduquer » une majorité qui a pris du retard.

Leur « logique de la liberté » ne saurait résister aux compulsions psychologiques des humains qui empêchent les efforts en commun pour le bien-être général. Avec sa neutralité, l'État libéral accepte l'oppression sociale. Il assiste, myope, avec son « égalité formelle », au spectacle de personnes ravagées « informellement » par des forces sociales plus puissantes. Leurs lois anti-discriminatoires ont, en fin de compte, un effet inverse. En fait, elles discriminent. Outre la perpétuation d'une passivité, elles renforcent la honte et

la malhonnêteté. Elles présentent les homosexuels comme d'éternelles victimes.

Pour Andrew Sullivan il y a une alternative : une politique capable d'unir les meilleurs arguments des libéraux et des conservateurs, les consolidant tous. En accord avec le libéralisme, cette politique respecte la Loi et ses limites. Elle accorde une valeur élevée à la liberté et, dans des limites strictes, à la discipline des esprits et des actions. Et, en accord avec les conservateurs, cette politique reconnaît que, pour créer un monde où règne l'égalité, il est souvent nécessaire de compter sur des arguments plus larges pour persuader les gens de la nécessité des changements.

Cette politique part de la notion suivante : pour une petite minorité de personnes, depuis le plus jeune âge, l'homosexualité est une condition essentiellement involontaire, qui ne peut être niée ni refoulée en permanence. Se fonde sur la compréhension qu'il y a une limite à ce qui peut être atteint dans un secteur aussi controversé, et ne met pas l'accent sur la conduite des citoyens dans le sein de la société civile, mais bien sur les actions du public et d'un État qui se déclare neutre. Quoique elle n'ait pas recours à la Loi pour régler la culture, elle reconnaît que la Loi peut influencer la culture de façon indirecte, en insistant, dans le cas présent, sur l'égalité de tous les citoyens. Elle pourrait arriver jusqu'à la "pleine égalité publique" (10) et ne refuserait pas aux homosexuels leur existence, leur intégrité, leur dignité et leurs particularités. Elle n'essayerait ni de prendre sous son aile ni d'exclure. Affirme un principe simple et limité : l'abolition de toute discrimination publique (c'est à dire, non privée) contre les homosexuels et assurer que tous les droits, devoirs et responsabilités dont jouissent les hétérosexuels comme citoyens publics soient également assurés aux homosexuels. "Et rien d'autre" (11).

Quand elle crée un climat d'autoconfiance et d'indépendance, cette politique remplit une zone de vide théorique et pratique et ouvre à nouveau, et sur des nouvelles bases, le dialogue entre homosexuels et hétérosexuels. *"In ne s'agit plus de savoir ce que l'un a contre l'autre, mais ce que l'un peut enseigner à l'autre"* (12)

(10) Sullivan, Andrew. Pratiquement normal – une discussion sur l’homosexualisme. Cie des Lettres. Souligné par l’auteur

(11) id. Souligné par L’auteur

(12) id.

Une contribution psychanalytique

La sexualité ne naît pas lors de la puberté, quand les fonctions génitales apparaissent, mais s’éveille peu après la naissance (espèce de puberté psychologique). Ainsi, le mot *sexuel* pour la psychanalyse désigne un ensemble d’activités sans rapports exclusifs avec les organes génitaux, étant important de ne point confondre *sexuel* et *génital*. Le but « premier » de la sexualité est une jouissance qui n’a rien a voir avec la copulation ayant pour but la reproduction, le champ psychosexuel étant irréductible aux données biologiques.

Séxualité est irrémédiablement liée à l’inconscient. Il s’agit du plus important patrimoine de l’humanité que la sexologie est incapable de saisir. C’est Lacan qui nous le dit : « *allons droit au fait. La réalité de l’inconscient est (...) la réalité sexuelle. A toute occasion, Freud l’a démontré, si je puis le dire ainsi, fermement* » (13). Rien, sur le plan psychique, révèle un *instinct sexuel* de telle ou telle sorte ou une détermination génitale x, y ou z, qui conduiraient l’être humain, naturellement, vers un partenaire convenable, orientés par un but de reproduction. La recherche psychanalytique a démontré que la réalité sexuelle est la réalité de l’inconscient avec ses désirs, rêves, fantaisies et symptômes. Pour Freud, tout n’est pas simplement sexuel, mais le sexuel se trouve partout. Sexuel compris ici non seulement comme génital, mais comme le propre *Eros* des phylosophes qui s’oppose au *Tanatos*. La vie sexuelle participe de tous les processus importantes de l’organisme, ainsi que de tous les aspects de la vie – corporelle, affective et de relations – et de ses réalisations. La vie qui est « *la plus grandiose des oeuvres culturelles* » (14).

Il a été découvert que la sexualité est réglée par une fonction symbolique qui nous obligea à repenser ce qui s’entend par sexualité normale et par constitution normale de l’identité sexuelle. Il n’était plus possible, après les découvertes psychanalytiques, de donner un « *sens vénérien* » naturel à l’approximation sexuelle humaine ainsi que la science contemporaine à Freud

déterminait comme normalité. La psychanalyse a pu constater le « *manque de limites déterminées à l'intérieur desquelles contenir la vie sexuelle normale* » (15).

Il pèse sur nos épaules le fardeau quasi-insupportable de savoir que la fonction sexuelle humaine est caractérisée par un désordre éminent, malgré la volonté des pieux et des moralistes. Rien n'est *naturellement* adaptable.

Nous ne pouvons compter qu'avec l'univers du symbolique (la parole, le langage, les signes, les signaux) et un peu d'intuition pour nous orienter. Boussole rudimentaire pour la recherche de la compréhension du sexuel, la réalisation de cette sexualité et la construction de l'identité sexuelle (se situant subjectivement comme homme ou femme). Comprendre, surtout, la dimension d'un autre (hétéro) sexué qui a également le don de la parole.

Cette inexistance dans l'être humain d'un programme instinctif naturel, l'irréductibilité du champ sexuel au biologique et aux schémas prédéterminés de conduite, rendent la réglementation politique de la sexualité – qu'elle soit orientée hétéro ou homo sexuellement – un objectif très limité, sinon impossible.

13 = Lacan, Jacques. Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse. Jorge Zahar édit.

14 = Kaufmann, Pierre. Dictionnaire Encyclopédique de la Psychanalyse. Le légat de Freud et de Lacan (1993). Jorge Zahar, édit.

15 = id.

Ceci étant vu, il y a lieu d'aborder un second moment de nos réflexions. Ainsi comme le non-initié a tendance à confondre sexuel et génital (partie intégrante du sexuel) il lui est propre aussi d'avoir une vision fragmentée de l'homosexualité et de l'hétérosexualité. Il a simplement la compréhension qu'il s'agit de l'orientation sexuelle d'un sujet attiré par une personne du même sexe ou du sexe opposé.

Le concept psychanalytique sur l'homosexualité ne se restreint pas à la considération de l'union purement sexuelle, mais comprend toute relation émotionnelle entre personnes du même sexe. Il a été établi que la sexualité est composée d'éléments hétéro et homosexuels – la *bisexualité constitutive universelle*. En conséquence, les deux tendances font partie de

l'inconscient de l'humanité. Le composant homosexuel peut être sublimé (homosexualité latente) ou se déclarer ouvertement (homosexualité manifeste). Les deux composants peuvent trouver des voies satisfaisantes d'expression – sublimée ou manifeste – ou souffrir une obstruction qui provoque des états pathologiques. Ici, ce qui importe n'est pas la coloration sexuelle mais son efficacité.

Un autre point qui fait partie des découvertes psychanalytiques nous démontre que, lors d'une phase de notre mûrissement psychosexuel, la sexualité se tourne vers le propre individu. A ce moment là, homosexuel devient aussi synonyme de narcissique. L'intérêt amoureux du sujet se concentre sur un « individu du même sexe », c'est à dire, sur lui même, d'où homo signifier égal, semblable. Lors du choix hétérosexuel, le sujet est en quête d'un autre, d'un non-moi. À partir de ce point nous pouvons penser hétérosexuel comme **autresexuel**.

Du point de vue de la psychanalyse, dans le choix homosexuel, le sujet cherche à être l'autre – ce que j'ai été, ce que que je suis ou ce que que je veux être – alors que dans le choix hétérosexuel le sujet veut **avoir** l'autre – ce qui me fait défaut.

Il existe, donc, des couples homosexuels qui vivent sur le plan émotionnel comme des homosexuels (l'un désire être l'autre, ce qui ouvre la voie, parfois, à la jalousie et au conflit) et des couples homosexuels qui peuvent, sur ce même plan émotionnel, se trouver plus proches de l'hétérosexualité, de l' **AUTRESEXUALITÉ**.

Or, ce qui rend légitime un partenariat est de pouvoir reconnaître l'intérêt *d'un autre* partenaire. Et ceci n'est possible que dans le cas où le partenariat n'est pas soumis à l'univers homosexuel narcissique, que les intéressés soient être hétérosexuels ou homosexuels. Le pouvoir publique, de façon idéale, ne devrait pas sanctionner des contrats que les personnes ne soient pas en état de respecter. Est-ce que les homosexuelles se trouvent dans l'impossibilité d'honorer un partenariat civil ? Il est évident que non. Combien d'homosexuels ont déjà prouvé qu'ils pouvaient maintenir des rapports durables, stables et utiles. Et combien d'hétérosexuels n'ont point rencontré de difficultés à venir à bout de cette même tâche ? Le point central du contrat public est un lien émotionnel, financier et psychologique entre personnes. On

considère une affinité. Et sous cet aspect, hétérosexuels et homosexuels sont identiques. Dans un partenariat la stabilité émotionnelle des partenaires est plus importante que leur identité sexuelle.

Le concept de « partenariat domestique » est déjà légalisé dans plusieurs pays, permettant que des relations qui ne répondent pas à la catégorie du mariage hétérosexuel soient enregistrées officiellement aux Mairies, leur permettant d'accéder à des bénéfices jusqu'alors réservés exclusivement aux couples hétérosexuels mariés. Il y a plusieurs accords interpersonnels qui se qualifient face à l'assurance santé, à la licence pour deuil, à l'assurance vie, aux droits de pension et de retraite, aux droits de logement, d'adoption d'enfants et droits d'héritage (16).

J'ai écouté des opinions sur le thème du partenariat civil entre personnes du même sexe. Il y en a qui sont pleinement favorables, celles qui sont favorables avec réserves, et celles qui lui sont contraires. Une des opinions qui m'ont été transmises par écrit me paraît digne de commentaires. Elle me paraît « hésitante » entre une position contraire et un avis favorable avec réserves. La voici :

« ...manifester mon refus à accepter comme « correct » ou « progressiste » tout ce qui apparaît comme nouveau parmi les suggestions de changement dans les rapports humains ».

« ...je ne pourrais jamais leur nier le droit au bonheur, dans la mesure où le coût social de celui-ci soit minimisé. Par exemple, je ne donnerais jamais mon accord à ce que deux personnes du même sexe, vivant « maritalement », adoptent un enfant, encore même que celle-ci fût enfant légitime d'un des conjoints. Un troisième être humain ne peut être usé comme une *prothèse* dans une telle relation. Son infertilité doit être acceptée comme un prix inhérent ».

« Si l'un des partenaires a eu des enfants avant d'assumer sa nouvelle condition conjugale, ceux-ci devront faire l'objet d'une priorité lors de l'héritage des biens. Ces cas étant exclus, il me paraît parfaitement légitime que les biens des personnes qui partagent leurs vies soient divisés dans la même mesure et que, lors du décès de l'un d'entre eux, le survivant soit déclaré son héritier

universel, surtout dans les cas où le patrimoine est fruit de l'effort commun, ce qui semble être fréquent ».

« Il n'y a pas longtemps, j'ai connu des cas où des gays « veufs » ont été dépouillés par les familles des partenaires décédés, réduits même à l'état de sans-logis, ce qui est bien au-delà d'un préjugé : c'est inhumain, c'est monstrueux ».

Or, rien ne prouve un effet délétère sur un enfant élevé par deux parents homosexuels, émotionnellement structurés ; en revanche, il y a des preuves considérables qu'une telle structure parentale est préférable à celle des parents célibataires ou à la non-existence de parents effectifs, ce qui, hélas, est le cas que doivent supporter beaucoup parmi nos enfants – ceux que nous appelons nos « enfants de rue », Et combien d'enfants, issus de couples hétérosexuels, *sont utilisés comme prothèses* ? Je rappelle que, ainsi que la sexualité humaine ne se réduit pas au biologique, ce qui est stérile pour la psychanalyse n'est point l'incapacité de gérer et d'élever, mais la stérilité culturelle(17) qui peut s'abattre aussi bien sur des sujets homosexuels que sur des sujets hétérosexuels.

(16) = La Défense des Homosexuels de São Paulo, projet développé par l'ONG AIESSP (Association d'Appui – Incentivo - à l'Éducation et à la Santé de São Paulo), financée par le Ministère de la Justice, a pour but la défense des intérêts des gays, lesbiennes et travestis à São Paulo. Agissant dans les sphères civile et pénale, elle s'occupe des cas d'agression, ainsi que de diverses actions pour que des homosexuels puissent faire leurs déclarations d'impôt sur la rente indiquant leurs partenaires comme dépendants (ou dépendantes), qu'ils puissent assurer une pension à leurs partenaires en cas de décès. Outre cette Défense, on trouve au Brésil d'autres organisations et services de défense des droits des homosexuels, comme le DDH (Allô Défense Homosexuels), opérationnel voici plus de trois ans, en action conjointe avec le Secrétariat de la Sécurité Publique de Rio de Janeiro.

(17) = La famille humaine est surtout culturelle. Idées que j'ai développées lors du 7^{ème} Congrès Brésilien de Psychothérapie Analytique par Groupes, le 25 septembre 1.988, à Caxambu/État de Minas Gerais, à la table ronde « La Famille comme institution », avec la contribution « La famille comme institution chez Lacan », basé sur le texte « Les complexes familiaux » de Jacques Lacan.

L'argument présenté par certains du mauvais exemple ne peut prétendre à une logique qui le soutienne. Quel exemple pour sa sexualité aura cet enfant ? Tous les homosexuels que nous connaissons ont un père et une

mère, et beaucoup sont issus de familles que l'on nomme « traditionnelles ». Car il n'existe pas encore de mariages homosexuels, statistiquement considérables, pour qu'on puisse penser différemment. Là où l'on trouve un cadre de santé mentale et de stabilité émotionnelle seront réunies les conditions pour qu'existe, en potentiel, la liberté pour le développement sans contraintes d'une identité sexuelle. Il peut être créée, pourtant, une atmosphère où existent symboliquement et en harmonie les rôles masculin et féminin. Les rôles symboliques du père et de la mère que la recherche psychanalytique a tellement aidé à nous faire comprendre. Cependant, pour la psychanalyste Elisabeth Roudinesco, il faudra attendre les témoignages de ces familles d'homosexuels, soutenant que nous ne devons ni nous indigner ni nous précipiter lors de l'analyse de cette question. Cependant, l'auteur de « *La famille en désordre* » semble être en accord avec moi quand elle pense que les homosexuels trouveront une forme de reconduire l'image de la différence entre les sexes dans l'éducation des enfants, car ils sont suffisamment mûrs pour savoir qu'ils seront obligés à chercher les moyens de construire cette différence sexuelle dans l'éducation des enfants. En d'autres mots, les deux fonctions, maternelle et paternelle, étant présentes, rien n'empêche que l'enfant ait un développement normal.

Un tel projet de loi, si accueilli au Parlement, pourrait également être utile pour aider à vaincre la distance qui sépare les homosexuels de leurs parents, les ramenant au sein de la famille traditionnelle ; car enfin, les homosexuels, qui représentèrent déjà, lors des années de contestation, un pôle de transgression, sont aujourd'hui en quête d'une structure de famille. Retirer ce sujet de la clandestinité, aiderait cette famille à se comprendre et à se mieux accepter. Elle apporterait aussi, et ceci est fondamental et éthique, un sens aux vies des enfants homosexuels, qui auraient désormais une référence légale pour se situer. Ainsi, le destin de la famille homoparentale sera très important, car à l'avenir elle occupera une part importante de la structure sociale.

Malgré les réserves conservatrices de la société, le projet de loi, outre la défense des valeurs traditionnelles, comme celle de la famille, présente un vecteur humanitaire indiscutable. Car aussi longtemps que la population hétérosexuelle ne saura pas reconnaître que les homosexuels ne menacent pas la stabilité des institutions, elle ne sera pas capable de renverser sa vision

de l'homosexualisme. Le sujet est évidemment polémique et devra rencontrer de fortes résistances. Mais si nous pouvons accepter les progrès scientifiques et technologiques du monde moderne avec toute leur gamme de conséquences favorables et défavorables, je pense que nous serions devant un contresens, si nous n'étions capables d'évoluer dans le domaine des modèles civils de partenariat, nous attendant à des valeurs historiques anachroniques.

Il est ingénu de sousestimer le pouvoir des hiérarchies morales qui continueront à diviser ceux qui sont supérieurs et ceux qui sont inférieurs, ce qui est idéal et ce qui est condamnable, le vrai et le faux, le normal et la déviation, mais cela ne nous donne pas le droit à la passivité, ni nous empêche d'agir pour défendre la légitimité des nouvelles conjugalités, surtout quand nous nous trouvons étayés par des nouvelles expériences et études psychanalytiques, qui apportent des lumières significatives sur les subjectivités contemporaines qui incluent les actuelles modalités d'alliance et de filiation, et fournissent des nouvelles connaissances sur le genre sexuel (18).

La psychanalyse des nouvelles formes parentales constituent un défi **pour l'actualité**, qui nous mène, y compris à travers un travail ardu de déconstruction, à enquêter et à élaborer un statut différent du complexe d'Oedipe, un point impensable voici encore quelque années. Tâche que la psychanalyse ne peut retarder si elle prétend accompagner le nouvel ordre social du Siècle XXI.

Je pense, en outre, que dans ce domaine complexe de la sexualité humaine, le manque de connaissance et la peur seront les principaux obstacles. Nous savons tous quelles souffrances peuvent être infligées malgré la volonté ou la perception. À quel point, selon le poète Shelley, il est fréquent que des sentiments profonds nous passent inaperçus, parfois même lourds à porter sans que l'on se doute même pas de leur présence. Il nous dit : « ***nous pouvons causer autant de mal par manque de compréhension que par cruauté*** ».

Par ailleurs, nous savons que ce ne sont pas les lois qui décident les transformations dans le monde, celles-ci étant le fait du courage de ceux qui osent les assumer et les incarner. Courage de lutter pour l'*égalité* dans la sphère publique pour assurer avec cette **égalité** l'existence libre dans le domaine privé de toutes les **inégalités** nées de l'émotion et de la passion, là où

elles régissent, c'est à dire assurer la liberté dans le domaine privé, du singulier. Courage essentiel pour jeter à terre la « bastille » des préjugés qui maintiennent les différences qui empêchent l'épanouissement des idéaux de la liberté et de la fraternité. Montaigne affirma, même, que « *il n'y a pas d'autre qualité aussi universelle que la différence* » .

Honorer l'essence homosexuelle, **autresexuelle**, est savoir et vivre cette qualité universelle qui est la différence, dimension et espace de l'autre. Autresexuel est celui qui désire la différence et a le courage de vivre avec, et ne cache pas sous le déguisement d'une hétérosexualité boîteuse l'homosexualité narcissiste qui ne supporte pas ce qui n'est pas pareil.

C'est le courage, sans doute, qui peut changer le monde. Et... « vive la différence ! » (en français dans le texte).

Pétropolis, octobre 1.997

18) = Opportun, en ce qui concerne le sujet, le récent lancement au Brésil du livre de l'historienne et psychanalyste Elizabeth Roudinesco « La famille en désordre ».

Bibliographie

Carvalho, Marcelo. Quem tem medo da diferença? “Afeto que a sociedade condena”. *Jornal da Cidadania* nº 113 (set/out 2002). Instituto Brasileiro de Análises Sociais e Econômicas (IBASE).

Gonçalves Mendes, L.R. O Fator Gay – Tradução de trechos do livro “Mismatch” de Andrew Hacker (ed. Scribner), Folha de São Paulo, 30 de março de 2003.

Kaufmann, Pierre. Dicionário enciclopédico de psicanálise. O legado de Freud e Lacan (1993). Jorge Zahar Editor.

Lacan, Jacques. Livro 11. Os Quatro conceitos fundamentais da psicanálise (1964). Jorge Zahar Editor

Laplanche/Pontalis. Vocabulário da Psicanálise, Livraria Martins Fontes Editora Ltda (1985).

Lugarinho, M. C. Universidade GLS. Artigo publicado na Folha de São Paulo em 30 de março de 2003.

Roudinesco, Elisabeth / Plon, Michel. Dicionário de Psicanálise, Jorge Zahar Editor (1998).

Roudinesco, Elisabeth. A Família em Desordem (2003). Jorge Zahar Editor

Sullivan, Andrew (1995). Praticamente Normal – Uma discussão sobre o homossexualismo. Cia das letras.

Tsu Aiello, Victor. O Teatro do Desejo – Tradução de trechos do livro “Inventing Herself” (Inventando a Si mesma, ed. Picador) de Elaine Showalter, Folha de São Paulo 30 de março de 2003.